



## Rachat d'entreprise avec l'intention de céder 50% des parts à un

-----  
Par remic

Bonjour à tous,

Je viens avec une question légèrement hors norme :

J'ai pour projet de racheter une entreprise de production de fermetures du bâtiment détenue à 70% par monsieur A et 30% par monsieur B. Le rachat sera financé par un prêt bancaire. J'ai l'intention de m'associer à 50-50 avec monsieur C.

Problème : mon futur associé monsieur C est en très mauvais terme avec monsieur B qui refusera de vendre ses parts s'il sait que Monsieur C est dans l'histoire.

Dès lors, quelles sont les solutions pour que le prêt soit garantie à 50-50 par moi-même et monsieur C ?

Pas simple je sais mais je m'en remets à vos expertises.

Merci par avance pour vos bonnes idées

-----  
Par AGeorges

Bonsoir Remic,

La première "bonne idée" est de NE PAS s'associer à 50/50 avec quelqu'un. C'est insoluble en cas de désaccord. Même si vos rapport sont bons avec C, n'essayez pas. Demain sera différent.

La 2e bonne idée est que vous vous moquez totalement de l'avis de Monsieur C. Il est minoritaire. Il ne pourra rien empêcher. Qu'il reste associé avec ses 30%. Vous pouvez même faire une augmentation de capital puisque vous aurez plus des 2/3 avec l'autre associé.

Sauf erreur ou omission.